

Madame la présidente, Mesdames et Messieurs du Bureau, Honorables représentants des peuples minoritaires et des ONG,

Après l'exposé de M. Mehenni sur l'apatridie des Kabyles ciblés par la répression algérienne, je voudrais émettre une réflexion sur celles des peuples. Disons globalement que « Tout peuple sans Etat est un peuple apatride ». Le déni d'existence est la pire des douleurs que l'on inflige à un peuple. Délivrer des papiers d'identité à ses membres au nom d'une nationalité qui n'est pas la leur peut paraître pour un regard externe comme une chance alors que cela n'est qu'une punition supplémentaire. Se voir imposer une nationalité que l'on rejette est toujours du colonialisme.

Ainsi, le peuple kabyle subit l'insupportable statut d'apatride depuis 1857, en étant inclus de force dans l'Algérie française devenue, depuis 1962, l'Etat qui le ravale au rang d'ennemi interne dont il faut effacer jusqu'à la conscience.

Après une guerre perdue en 1965, la Kabylie mène un combat politique pacifique auquel est opposée une violence militaire comme en 2001, avec ce qu'on appelle le Printemps Noir durant lequel pas moins de 130 personnes ont été tuées.

La seule façon de mettre un terme à cette insupportable situation est l'organisation d'un référendum d'autodétermination. Pour exposer les montagnes d'injustice (répression, dénis et discrimination en tous genres) que fait subir l'Algérie à la Kabylie, un Mémoire a été adressé dans ce sens au Secrétaire Général de l'ONU le 28/09/2017, la Kabylie attend la réponse officielle des Nations Unies.

D'ailleurs, nous demandons l'envoi d'une mission de l'ONU et de l'Union Européenne pour vérifier sur le terrain notre insupportable statut de peuple apatride.

Je vous remercie

Intervention du représentant des Amis de la Kabylie à la 11^e session de l'ONU sur la question des minorités.

Zidane LAFDAL

Les Amis de la Kabylie

Mouvement pour l'Autodétermination de la Kabylie.

Genève le 30/11/2018